

Personnel du collège Honoré de Balzac
65-67 rue Paul et Camille Thomoux
93330 Neuilly-sur-Marne

A l'attention de :
Madame Najat Vallaud-Belkacem,
Ministre de l'Education Nationale
Madame Béatrice Gille,
Rectrice de l'académie de Créteil,
Monsieur Brison,
Directeur Académique de Seine-Saint-Denis
Des services de l'Education Nationale

Neuilly-sur-Marne, le 10/12/2014

Objet : Déclassement du collège Honoré de Balzac de Neuilly-sur-Marne

Madame le ministre,
Madame la rectrice,
Monsieur le directeur académique,

Les parents et les professeurs du collège Balzac de Neuilly-sur-Marne et des écoles de la commune sont mobilisés depuis maintenant deux semaines pour manifester leur désaccord à l'annonce de la réforme de la carte des collèges d'éducation prioritaire. Rappelons que le collège Balzac n'est pas le seul établissement à sortir de REP : quatre autres collèges de la Seine-Saint-Denis subissent le même sort et certaines écoles primaires de la commune sont également menacées.

Dès la diffusion de cette information, les professeurs se sont massivement mobilisés : mouvement de grève, audiences auprès de l'inspection académique, manifestations devant le ministère de l'Education Nationale et le rectorat de Créteil, assemblées générales avec les parents d'élèves. De nombreux parents et des membres du personnel ont participé à la plupart de ces actions. Depuis le 1^{er} décembre, les parents bloquent le collège et n'ont pas l'intention de s'arrêter.

Comme nous l'avons déjà exprimé dans un courrier précédent, nous refusons toute sortie du dispositif d'éducation prioritaire dans le département de la Seine-Saint-Denis et appelons au contraire à son élargissement.

Malgré toutes les actions menées, malgré les inquiétudes exprimées, malgré les courriers envoyés et les rendez-vous accordés, nous nous rendons compte que nous sommes confrontés à un terrible mur de silence de la part de notre administration. Comment, dans de telles circonstances, ne pas se sentir l'objet du mépris de ceux qui nous gouvernent ? Quinze jours de forte mobilisation, avec des enfants privés d'instruction, des parents inquiets, des enseignants révoltés, vous laissez sans réaction et nous montrent bien que l'éducation n'est pas votre priorité.

Prendrez-vous enfin la pleine mesure des risques auxquels vous exposez nos établissements, leurs personnels et leurs élèves si la perte des moyens venait à être confirmée ? Ne sous-estimez pas la difficulté d'enseigner et de suivre les cours au collège, ne sous-estimez pas les combats menés pour porter l'établissement vers une amélioration, ne sous-estimez pas notre désarroi à tous, parents et professionnels.

Veillez croire en l'expression de notre indignation renouvelée.

Le personnel du collège Balzac

Personnel du collège Honoré de Balzac
65-67 rue Paul et Camille Thomoux
93330 Neuilly-sur-Marne

A l'attention de :
Madame Elisabeth Pochon,
Députée de la 8^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis

Neuilly-sur-Marne, le 10/12/2014

Objet : Déclassement du collège Honoré de Balzac de Neuilly-sur-Marne

Madame la députée,

Les parents et les professeurs du collège Balzac de Neuilly-sur-Marne et des écoles de la commune sont mobilisés depuis maintenant deux semaines pour manifester leur désaccord à l'annonce de la réforme de la carte des collèges d'éducation prioritaire. Rappelons que le collège Balzac n'est pas le seul établissement à sortir de REP : quatre autres collèges de la Seine-Saint-Denis subissent le même sort et certaines écoles primaires de la commune sont également menacées.

Dès la diffusion de cette information, les professeurs se sont massivement mobilisés : mouvement de grève, audiences auprès de l'inspection académique, manifestations devant le ministère de l'Education Nationale et le rectorat de Créteil, assemblées générales avec les parents d'élèves. De nombreux parents et des membres du personnel ont participé à la plupart de ces actions. Depuis le 1^{er} décembre, des parents bloquent le collège Balzac, d'autres occupent les locaux administratifs des écoles primaires concernées. Ils n'ont pas l'intention de s'arrêter.

Comme nous l'avons déjà exprimé dans un courrier précédent, nous refusons toute sortie du dispositif d'éducation prioritaire dans le département de la Seine-Saint-Denis et appelons au contraire à son élargissement.

Malgré toutes les actions menées, malgré les inquiétudes exprimées, malgré les courriers envoyés et les rendez-vous accordés, nous nous rendons compte que nous sommes confrontés à un terrible mur de silence de la part de notre administration. Comment, dans de telles circonstances, ne pas se sentir objet de mépris ? Quinze jours de forte mobilisation, avec des enfants privés d'instruction, des parents inquiets, des enseignants révoltés, ne semblent pas inquiéter nos responsables.

Vous connaissez la réalité du terrain et vous imaginez donc sans difficulté les conséquences catastrophiques de la sortie du dispositif d'Education Prioritaire pour les établissements concernés.

Comptant sur votre soutien, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous exprimons, Madame la députée, nos sincères salutations.

Le personnel du collège Balzac

Personnel du collège Honoré de Balzac
65-67 rue Paul et Camille Thomoux
93330 Neuilly-sur-Marne

A l'attention de :
M. Michel Pajon,
Député de la 3^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis

Neuilly-sur-Marne, le 10/12/2014

Objet : Déclassement du collège Honoré de Balzac de Neuilly-sur-Marne

Monsieur le député,

Les parents et les professeurs du collège Balzac de Neuilly-sur-Marne et des écoles de la commune sont mobilisés depuis maintenant deux semaines pour manifester leur désaccord à l'annonce de la réforme de la carte des collèges d'éducation prioritaire. Rappelons que le collège Balzac n'est pas le seul établissement à sortir de REP : quatre autres collèges de la Seine-Saint-Denis subissent le même sort et certaines écoles primaires de la commune sont également menacées.

Dès la diffusion de cette information, les professeurs se sont massivement mobilisés : mouvement de grève, audiences auprès de l'inspection académique, manifestations devant le ministère de l'Education Nationale et le rectorat de Créteil, assemblées générales avec les parents d'élèves. De nombreux parents et des membres du personnel ont participé à la plupart de ces actions. Depuis le 1^{er} décembre, des parents bloquent le collège Balzac, d'autres occupent les locaux administratifs des écoles primaires concernées. Ils n'ont pas l'intention de s'arrêter.

Comme nous l'avons déjà exprimé dans un courrier précédent, nous refusons toute sortie du dispositif d'éducation prioritaire dans le département de la Seine-Saint-Denis et appelons au contraire à son élargissement.

Malgré toutes les actions menées, malgré les inquiétudes exprimées, malgré les courriers envoyés et les rendez-vous accordés, nous nous rendons compte que nous sommes confrontés à un terrible mur de silence de la part de notre administration. Comment, dans de telles circonstances, ne pas se sentir objet de mépris ? Quinze jours de mobilisations, avec des enfants privés d'instruction, des parents inquiets, des enseignants révoltés, ne semblent pas inquiéter nos responsables.

Vous connaissez la réalité du terrain et vous imaginez donc sans difficulté les conséquences catastrophiques de la sortie du dispositif d'Education Prioritaire pour les établissements concernés.

Comptant sur votre soutien, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous exprimons, Monsieur le député, nos sincères salutations.

Le personnel du collège Balzac

Personnel du collège Honoré de Balzac
65-67 rue Paul et Camille Thomoux
93330 Neuilly-sur-Marne

A l'attention de :
M. Gilbert Roger,
Sénateur et Conseiller général de la Seine-Saint-Denis

Neuilly-sur-Marne, le 10/12/14

Objet : Déclassement du collège Honoré de Balzac de Neuilly-sur-Marne

Monsieur le sénateur,

Par la présente, nous accusons réception du courrier que vous nous avez adressé. Nous vous remercions grandement pour votre soutien actif.

Ce soutien est d'autant plus précieux que du côté de nos instances (rectorat, ministère) nous ne voyons aucune réaction. Depuis quinze jours, malgré toutes les actions menées, malgré les inquiétudes exprimées, malgré les courriers envoyés et les rendez-vous accordés, nous nous rendons compte que nous sommes confrontés à un terrible mur de silence de la part de notre administration. Comment, dans de telles circonstances, ne pas se sentir objet de mépris ? Quinze jours de forte mobilisation, avec des enfants privés d'instruction, des parents inquiets, des enseignants révoltés, ne semblent pas inquiéter nos responsables.

Vous remerciant encore pour l'attention que vous nous accordez et pour votre engagement à nos côtés, nous vous exprimons, Monsieur le sénateur, nos sincères salutations.

Le personnel du collège Balzac

Personnel du collège Honoré de Balzac
65-67 rue Paul et Camille Thomoux
93330 Neuilly-sur-Marne

A l'attention de :
Mme Aline Archimbaud,
Sénatrice et Conseillère générale de la Seine-Saint-Denis

Neuilly-sur-Marne, le 10/12/14

Objet : Déclassement du collège Honoré de Balzac de Neuilly-sur-Marne

Madame la sénatrice,

Par la présente, nous accusons réception du message que vous nous avez adressé. Nous vous remercions grandement pour votre soutien actif.

Ce soutien est d'autant plus précieux que du côté de nos instances (rectorat, ministère) nous ne voyons aucune réaction. Depuis quinze jours, malgré toutes les actions menées, malgré les inquiétudes exprimées, malgré les courriers envoyés et les rendez-vous accordés, nous nous rendons compte que nous sommes confrontés à un terrible mur de silence de la part de notre administration. Comment, dans de telles circonstances, ne pas se sentir objet de mépris ? Quinze jours de forte mobilisation, avec des enfants privés d'instruction, des parents inquiets, des enseignants révoltés, ne semblent pas inquiéter nos responsables.

Vous remerciant encore pour l'attention que vous nous accordez et pour votre engagement à nos côtés, nous vous exprimons, Madame la sénatrice, nos sincères salutations.

Le personnel du collège Balzac

Personnel du collège Honoré de Balzac
65-67 rue Paul et Camille Thomoux
93330 Neuilly-sur-Marne

A l'attention des élus du:
Groupe Communiste, Citoyen, Front de gauche
Conseil Général de la Seine-Saint-Denis

Neuilly-sur-Marne, le 10/12/14

Objet : Déclassement du collège Honoré de Balzac de Neuilly-sur-Marne

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous accusons réception du message de soutien que vous avez publié. Nous vous remercions grandement pour votre soutien actif.

Ce soutien est d'autant plus précieux que du côté de nos instances (rectorat, ministère) nous ne voyons aucune réaction. Depuis quinze jours, malgré toutes les actions menées, malgré les inquiétudes exprimées, malgré les courriers envoyés et les rendez-vous accordés, nous nous rendons compte que nous sommes confrontés à un terrible mur de silence de la part de notre administration. Comment, dans de telles circonstances, ne pas se sentir objet de mépris ? Quinze jours de forte mobilisation, avec des enfants privés d'instruction, des parents inquiets, des enseignants révoltés, ne semblent pas inquiéter nos responsables.

Vous remerciant encore pour l'attention que vous nous accordez et pour votre engagement à nos côtés, nous vous exprimons, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Le personnel du collège Balzac